

CONSEIL DU SECTEUR CENTRE

DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU 3 DÉCEMBRE 2024

Le trois décembre deux mille vingt-quatre à dix-neuf heures, les membres du Conseil de Paris Centre se sont réunis dans la salle des fêtes de la mairie sur la convocation en date du vingt-deux novembre deux mille vingt-quatre qui leur a été adressée par Monsieur le Maire -de Paris Centre et affichée à la porte de la mairie ce même jour, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L.2121-10, L.2121-12 et R.2121-7.

Le caractère public de la séance a été assuré par la présence du public de la Mairie Paris Centre.

Étaient présent.e.s :

Karine BARBAGLI, Jimmy BERTHÉ, Dorine BREGMAN, Amina BOURI, Jacques BOUTAULT, Gauthier CARON-THIBAUT, Corine FAUGERON, Luc FERRY, Martine, FIGUEROA, Florent GIRY, Boris JAMET-FOURNIER, Benoîte LARDY, Véronique LEVIEUX, Raphaëlle RÉMY-LELEU, Julien ROUET, Antoine SIGWALT, Christel TORIELLO, Catherine TRONCA, Aurélien VÉRON, Ariel WEIL, Shirley WIRDEN

Étaient absent.e.s :

Absent.e.s ayant donné pouvoir :

Yohann ROSZÉWITCH a donné pouvoir à Benoite LARDY
Audrey PULVAR a donné pouvoir à Véronique LEVIEUX
Ariel WEIL a donné pouvoir à Karine BARBAGLI
Jean-Paul MAUREL a donné pouvoir à Jacques BOUTAULT

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Ariel WEIL, Maire de Paris centre, à 19 heures 11.

Départ d'Ariel WEIL à 21h30



CONSEIL DU SECTEUR PARIS CENTRE

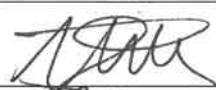
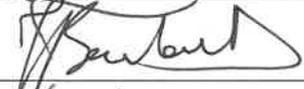
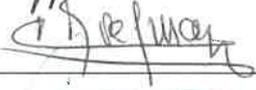
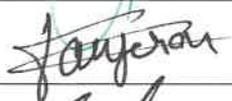
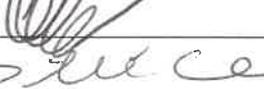
DÉLIBÉRATION

CONSEIL DU SECTEUR CENTRE

DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU 3 DÉCEMBRE 2024

Ont signé les membres présent-e-s lors de la séance du Conseil d'Arrondissement du mardi 3 décembre 2024

Karine BARBAGLI	
Jimmy BERTHÉ	
Amina BOURI	
Jacques BOUTAULT	
Dorine BREGMAN	
Gauthier CARON-THIBAUT	
Corine FAUGERON	
Luc FERRY	
Martine FIGUEROA	
Florent GIRY	
Boris JAMET-FOURNIER	
Benoîte LARDY	

Le Maire de Paris Centre

La secrétaire de séance

Ariel WEIL

Raphaëlle RÉMY-LELEU

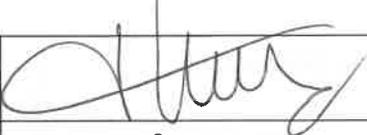
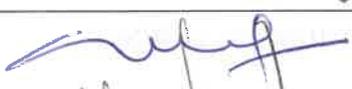


CONSEIL DU SECTEUR PARIS CENTRE

DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU 3 DÉCEMBRE

Ont signé les membres présent-e-s lors de la séance du Conseil d'Arrondissement du mardi 3 décembre 2024

Véronique LEVIEUX	
Jean-Paul MAUREL	POUVOIR
Audrey PULVAR	POUVOIR
Raphaëlle RÉMY-LELEU	RRL
Yohann ROSZÉWITCH	POUVOIR
Julien ROUET	
Antoine SIGWALT	
Christel TORIELLO	POUVOIR 
Catherine TRONCA	
Aurélien VÉRON	
Ariel WEIL	POUVOIR
Shirley WIRDEN	

Le Maire de Paris Centre

La secrétaire de séance

Ariel WEIL

Raphaëlle RÉMY-LELEU



CONSEIL DU SECTEUR CENTRE

DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU 3 DÉCEMBRE 2024

L'ordre du jour définitif est le suivant :

PROJETS DE DÉLIBÉRATION PROPRES

PC 2024 19

Désignation du secrétaire de séance

PC 2024 16

Adoption du procès-verbal de la séance du mardi 17 septembre 2024

PC 2024 24

Approbation de l'examen des projets transmis selon la procédure d'urgence

VŒUX

V PC 2024 27

Vœu présenté par Ariel Weil et Yohann Roszewitch et les élus du groupe Paris en commun relatif à la dénomination d'une place de Paris Centre en hommage à Michel Blanc

PROJETS DE DÉLIBÉRATION PROPRES

PC 2024 21

Adoption du budget primitif 2025

PROJETS DE DÉLIBÉRATION SOUMIS POUR AVIS

2024 DAC 456

Apposition d'une plaque commémorative en hommage à Christo et Jeanne-Claude au 24 rue Saint-Louis en l'Île à Paris 4ème

2024 DAE 285

Subvention de fonctionnement 2025 (5,5 millions d'euros) et subvention d'investissement 2025 (249 000 euros) et conventions avec le Forum des Images (Paris Centre).



CONSEIL DU SECTEUR PARIS CENTRE

DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU 3 DÉCEMBRE 2024

PROJETS DE DÉLIBÉRATION SOUMIS POUR AVIS

2024 DASCO 103

Caisses des écoles - Modalités de conventionnement et de financement par la Ville de Paris pour la restauration scolaire, périscolaire et extrascolaire pour la période 2025-2027

2024 DASCO 104

Caisse des écoles (Paris Centre) - Convention d'objectifs et de financement pour la restauration scolaire, périscolaire et extrascolaire pour la période 2025-2027

2024 DASCO 121

Caisse des écoles (Paris Centre) - Subvention 2025 (6 670 000 euros) pour la restauration scolaire, périscolaire et extrascolaire.

2024 DASCO 166

Vacances Arc-en-ciel – Convention de partenariat avec les Caisses des écoles relative aux séjours Vacances Arc-en-Ciel

2024 DASCO 157

"Collèges publics en cité scolaire - Subventions d'équilibre (179 889 euros) au titre des services de restauration pour 2025

2024 DASCO 159

"Collèges publics - Contribution (143 063 euros) de la Ville de Paris aux services de restauration et d'internat des collèges dotés d'un service de restauration autonome pour 2025"

2024 DJS 132

Mise en œuvre du dispositif Paris Jeunes Vacances pour l'année 2025

2024 DJS 133

Mise en œuvre du dispositif Quartiers libres pour l'année 2025

2024 DLH 126

Prorogation de la location de divers immeubles communaux à Paris Habitat OPH – Avenants à baux emphytéotiques.

CONSEIL DU SECTEUR CENTRE

DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU 3 DÉCEMBRE 2024

PROJETS DE DÉLIBÉRATION SOUMIS POUR AVIS

2024 DLH 171

Réalisation, 66 - 70 rue Réaumur (Paris Centre) d'un programme de rénovation de 21 logements sociaux par IMMOBILIÈRE 3F - Subvention (151 244 euros).

2024 DLH 177

Réalisation, 35-37 rue Charlot (Paris centre) d'un programme de rénovation de 12 logements sociaux par ELOGIE-SIEMP - Subvention (112 792 €)

2024 DLH 178

Réalisation, 16 rue de la Corderie (Paris centre) d'un programme de rénovation de 41 logements sociaux par Immobilière 3F-Subvention (841 906 euros)

2024 DLH 238

Réalisation, dans divers arrondissements, de programmes de réhabilitation de logements ex-Loi 48 et de regroupement de chambres permettant la création de 16 logements sociaux par ELOGIE-SIEMP

2024 DLH 244

Réalisation, 54 rue du Roi de Sicile (Paris Centre) d'un programme de rénovation d'une résidence sociale comportant 15 logements avec création d'îlots de fraîcheur par 3F Résidences.

2024 DLH 306

Réalisation, 46 rue des Gravilliers (Paris Centre) d'un programme de rénovation de 13 logements sociaux par ELOGIE-SIEMP - Subvention (109 687 euros).

2024 DLH 308

Réalisation, 4 rue Thorel (Paris Centre) d'un programme de rénovation de 6 logements sociaux par ELOGIE-SIEMP - Subvention (50 625 €).

2024 DLH 309

Réalisation, 43 rue Berger (Paris Centre) d'un programme de rénovation de 4 logements sociaux par ELOGIE-SIEMP - subvention (33 750 €).

2024 DLH 310

Réalisation, 96 rue Quincampoix (Paris Centre) d'un programme de rénovation de 5 logements sociaux par ELOGIE-SIEMP - Subvention (42 187 euros)



CONSEIL DU SECTEUR PARIS CENTRE

DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU 3 DÉCEMBRE 2024

PROJETS DE DÉLIBÉRATION SOUMIS POUR AVIS

2024 DLH 316

Réalisation, 15 rue des Innocents (Paris Centre) d'un programme de rénovation de 12 logements sociaux par ELOGIE-SIEMP - Subvention (125 641 euros).

2024 DLH 182

Réalisation, 13-15 rue du Croissant (Paris Centre) d'un programme d'acquisition-amélioration d'un logement social PLS par ELOGIE-SIEMP - Subvention 42 285 €

2024 DLH 247

Réalisation 51 rue Saint Antoine (Paris Centre) d'un programme d'acquisition-amélioration comportant 7 logements (4 PLA I et 3 PLUS) par Paris Habitat. - Subvention (168 642 euros)

2024 DLH 338

Réalisation, 39 rue de Poitou (Paris Centre) d'un programme d'acquisition-amélioration de 10 logements sociaux (4 PLA I - 3 PLUS - 3 PLS) par ELOGIE SIEMP - Subvention (764 711 euros)

2024 DLH 365

Réalisation, 42 Rue de la Verrerie (Paris Centre) d'un programme d'acquisition-amélioration de 13 logements sociaux (8 PLA I - 5 PLUS) par la RIVP - Subvention (1 203 390 euros)

2024 DLH 367

Réalisation 18 rue de Turbigo (Paris Centre) d'un programme d'acquisition-amélioration de 18 logements sociaux (10 PLAI - 8 PLUS) par la RIVP - Subvention (4 121 366 euros)

2024 DPE 41

Approbation du Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA) de la Ville de Paris

2024 DVD 126

Projet d'aménagement des abords de la Cathédrale Notre-Dame (Paris Centre) - Avenant n°1 à la convention de transfert de maîtrise d'ouvrage avec l'EPRND

CONSEIL DU SECTEUR CENTRE

DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU 3 DÉCEMBRE 2024

PROJETS DE DÉLIBÉRATION SOUMIS POUR AVIS

2024 DVD 129

Projet de transformation des abords de Notre-Dame - Convention de partenariat et participation financière avec le CAUE pour les actions de médiation transitoire et de signalétique

2024 SG 88

Subvention de la Ville de Paris d'un dispositif audiovisuel pour assurer une retransmission gratuite de la cérémonie de réouverture de la Cathédrale Notre-Dame de Paris (Paris Centre)

VŒUX

V PC 2024 30

Vœu présenté par Shirley WIRDEN relatif à la création d'un parcours mémoriel parisien autour de la persécution des femmes dans le cadre des « chasses aux sorcières »

V PC 2024 31

Vœu présenté par Aurélien Véron relatif à l'accès à l'Académie du climat

V PC 2024 32

Vœu présenté par Aurélien Véron relatif au Lancement Conseil Sécurité & Prévention

V PC 2024 34

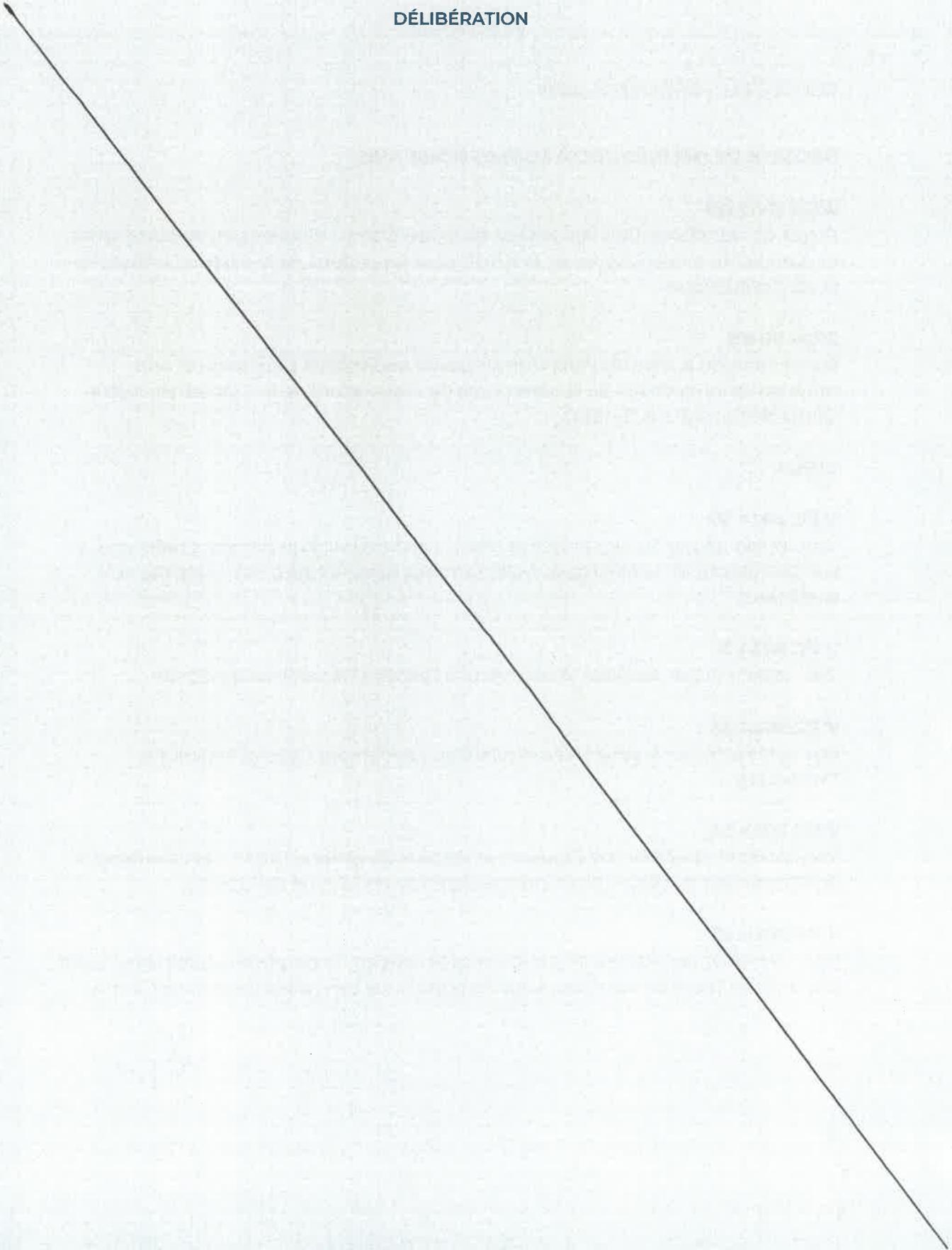
Vœu présenté par Martine Figueroa et les élus du groupe Union Capitale relatif à la suppression de places de stationnement rue de l'amiral de Coligny.

V PC 2024 35

Vœu présenté par Martine Figueroa avec le soutien de nombreux habitants, relatif à la mise en place de solutions pour les personnes sans-abris dans Paris Centre.

CONSEIL DU SECTEUR PARIS CENTRE

DÉLIBÉRATION



CONSEIL DU SECTEUR CENTRE

DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU 3 DÉCEMBRE 2024

Nombre de conseillers en exercice : 24

Nombre de conseillers présents : 21

Nombre de votants : 21 (pouvoirs)

Nombre des suffrages exprimés : 24

PC 2024 19 – Désignation du secrétaire de séance

Le Conseil de Paris Centre,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L.2121-15 ;

Vu la convocation adressée à chaque Conseiller le 22 novembre 2024 ;

Sur la proposition d'Ariel WEIL, Maire de Paris Centre,

DÉLIBÈRE :

Raphaëlle RÉMY-LELEU, Conseillère déléguée de Paris Centre, Conseillère de Paris est désignée secrétaire de séance à l'unanimité.

Pour : 24

Contre : 0

Abstention : 0



CONSEIL DU SECTEUR PARIS CENTRE

DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU 3 DÉCEMBRE 2024

Nombre de conseillers en exercice : 24

Nombre de conseillers présents : 21

Nombre de votants : 21 (3 pouvoirs)

Nombre des suffrages exprimés : 24

PC 2024 16 – Approbation du procès-verbal de la séance du mardi 17 septembre 2024

Le Conseil de Paris Centre,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L.2121-26 ;

Vu l'article 20 du Règlement Intérieur du Conseil du Premier Secteur Paris Centre

Vu la convocation adressée à chaque Conseiller le 22 novembre 2024 ;

Sur la proposition d'Ariel WEIL, Maire de Paris Centre,

DÉLIBÈRE :

Le procès-verbal de la séance du 17 septembre 2024 est adopté.

Pour : 24

Contre : 0

Abstention : 0

CONSEIL DU SECTEUR CENTRE

DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU 3 DÉCEMBRE 2024

Nombre de conseillers en exercice : 24

Nombre de conseillers présents : 21

Nombre de votants : 21 (3 pouvoirs)

Nombre des suffrages exprimés : 24

PC 2024 24 – Approbation de l'examen des projets transmis selon la procédure d'urgence

Le Conseil de Paris Centre,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14 ;

Vu la convocation adressée à chaque Conseiller le 22 novembre 2024 ;

Vu le rapport présenté par Ariel WEIL, Maire de Paris Centre

Sur proposition de Ariel WEIL, Maire de Paris Centre ;

DÉLIBÈRE :

Un avis favorable est donné à l'unanimité

Pour : 24

Contre : 0

Abstention : 0

NPPV : 0



CONSEIL DU SECTEUR PARIS CENTRE

DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU 3 DÉCEMBRE 2024

Nombre de conseillers en exercice : 24

Nombre de conseillers présents : 21

Nombre de votants : 21 (3 pouvoirs)

Nombre des suffrages exprimés : 24

V PC 2024 27 – Vœu présenté par d'Ariel Weil, Yohann Roszewitch, et les élus du groupe « Paris en Commun » relatif à la dénomination d'une place de Paris Centre en hommage à Michel Blanc

Conformément à l'article L.2511-12 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'article 22 du Règlement Intérieur du Conseil du premier secteur de Paris Centre ;

Considérant l'ensemble de la carrière de comédien de Michel Blanc, nous ayant quittés le 3 octobre dernier ;

Considérant en particulier le succès que Michel Blanc a rencontré dès le début de sa carrière avec la troupe du Splendid, fondée en 1974 dans le théâtre du même nom, alors situé au 10 rue des Lombards ;

Considérant que la troupe du Splendid, en représentant et en ancrant les changements sociaux ayant suivi Mai 68, a participé d'une révolution culturelle et de l'humour en France, permettant un renouveau du théâtre populaire, et considérant ainsi que ses œuvres constituent une « photographie » de la France de la fin du XXème siècle ;

Considérant que cette troupe a également contribué à la création de références communes et partagées par l'ensemble des Français, dépassant les frontières entre théâtre et cinéma par l'adaptation de leurs succès en films avec la trilogie des Bronzés issue de la pièce Amours, Coquillages et Crustacés, désormais reconnue comme un classique du cinéma français et dont le premier opus a révélé la troupe au grand public ;

CONSEIL DU SECTEUR CENTRE

DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU 3 DÉCEMBRE 2024

Considérant qu'en son rôle de Jean-Claude Dusse, Michel Blanc incarnait le « français moyen », duquel l'on rit avec tendresse et attachement, et dont la maladresse romantique a su charmer le cœur du public, ses répliques devenant de véritables citations comme le désormais culte « Sur un malentendu, ça peut marcher » ;

Considérant que le comédien ne s'est pas limité à ce rôle de dragueur gauche, rencontrant dans les années 2000 le succès dans des rôles dramatiques comme Les Témoins et La Fille du RER, d'André Téchiné ou encore Le Deuxième Souffle d'Alain Corneau, révélant ainsi toute la richesse et la variété de son jeu ;

Considérant que Michel Blanc s'est également illustré comme scénariste et réalisateur dès les années 1990 avec Marche à l'ombre, Grosse fatigue ou encore la comédie dramatique Embrassez qui vous voudrez, dans laquelle il s'est offert un rôle sur mesure ;

Considérant que tout au long de sa vie, depuis les débuts du Splendid, Michel Blanc a fréquenté Paris Centre, et en particulier, le 4^e arrondissement dont il était un habitué des cafés et restaurants, et considérant que ses obsèques se sont tenues à l'église Saint-Eustache ;

Considérant le vide que le décès de ce monument du théâtre et du cinéma français, ayant évolués avec et grâce à lui, a laissé dans nos cœurs ;

Ariel Weil, Maire de Paris Centre, Yohann Roszewitch, Adjoint au Maire en charge de la mémoire, et les élus du groupe « Paris en Commun » Émettent le vœu que :

Un emplacement de Paris Centre soit nommé en hommage à Michel Blanc

Après délibération, le vœu est adopté

Pour : 24

Contre : 0

Abstention : 0



CONSEIL DU SECTEUR PARIS CENTRE

DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU 3 DÉCEMBRE 2024

Nombre de conseillers en exercice : 24

Nombre de conseillers présents : 21

Nombre de votants : 21 (3 pouvoirs)

Nombre des suffrages exprimés : 24

2024 PC 21 - Délibération Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris – Adoption du budget primitif 2025

Le Conseil de Paris Centre,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14 ;

Vu la convocation adressée à chaque Conseiller le 22 novembre 2024 ;

Vu le rapport présenté par Luc FERRY, Conseiller délégué de Paris Centre

Sur proposition de M. Ariel WEIL, Maire de Paris Centre,

DÉLIBÈRE :

Un avis favorable est donné à la majorité

Pour : 20

Contre : 4 (J. Rouet, A. Sigwalt, C. Toriello, A. Véron)

Abstention : 0

NPPV : 0

CONSEIL DU SECTEUR CENTRE

DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU 3 DÉCEMBRE 2024

Nombre de conseillers en exercice : 24

Nombre de conseillers présents : 21

Nombre de votants : 21 (3 pouvoirs)

Nombre des suffrages exprimés : 24

2024 DAC 456 - Délibération Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris – Apposition d'une plaque commémorative en hommage à Christo et Jeanne-Claude au 24 rue Saint-Louis en l'Île à Paris 4ème

Le Conseil de Paris Centre,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14 ;

Vu la convocation adressée à chaque Conseiller le 22 novembre 2024 ;

Vu le rapport présenté par Benoîte LARDY, Adjointe au Maire de Paris Centre

Sur proposition de M. Ariel WEIL, Maire de Paris Centre,

DÉLIBÈRE :

Un avis favorable est donné à l'unanimité

Pour : 24

Contre : 0

Abstention : 0

NPPV : 0



CONSEIL DU SECTEUR PARIS CENTRE

DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU 3 DÉCEMBRE 2024

Nombre de conseillers en exercice : 24

Nombre de conseillers présents : 21

Nombre de votants : 20 (3 pouvoirs)

Nombre des suffrages exprimés : 20

2024 DAE 285 - Délibération Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris – Subvention de fonctionnement 2025 (5,5 millions d'euros) et subvention d'investissement 2025 (249 000 euros) et conventions avec le Forum des Images (Paris Centre).

Le Conseil de Paris Centre,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14 ;

Vu la convocation adressée à chaque Conseiller le 22 novembre 2024 ;

Vu le rapport présenté par Benoîte LARDY, Adjointe au Maire de Paris Centre

Sur proposition de M. Ariel WEIL, Maire de Paris Centre,

DÉLIBÈRE :

Un avis favorable est donné à la majorité

Pour : 13

Contre : 0

Abstention : 3 (M. Figueroa, A. Sigwalt, C. Toriello, J. Rouet)

NPPV : 4 (V. Levieux, R. Rémy-Leleu, A. Véron, A.Weil)

CONSEIL DU SECTEUR CENTRE

DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU 3 DÉCEMBRE 2024

Nombre de conseillers en exercice : 24
Nombre de conseillers présents : 21
Nombre de votants : 21 (3 pouvoirs)
Nombre des suffrages exprimés : 24

2024 DASCO 103 - Délibération Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris – Caisses des écoles - Modalités de conventionnement et de financement par la Ville de Paris pour la restauration scolaire, périscolaire et extrascolaire pour la période 2025-2027

Le Conseil de Paris Centre,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14 ;

Vu la convocation adressée à chaque Conseiller le 22 novembre 2024 ;

Vu le rapport présenté par Karine BARBAGLI, Première adjointe au Maire de Paris Centre

Sur proposition de M. Ariel WEIL, Maire de Paris Centre,

DÉLIBÈRE :

Un avis favorable est donné à l'unanimité

Pour : 24
Contre : 0
Abstention : 0
NPPV : 0



CONSEIL DU SECTEUR PARIS CENTRE

DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU 3 DÉCEMBRE 2024

Nombre de conseillers en exercice : 24

Nombre de conseillers présents : 21

Nombre de votants : 21 (3 pouvoirs)

Nombre des suffrages exprimés : 24

2024 DASCO 104 - Délibération Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris – Caisse des écoles (Paris Centre) - Convention d'objectifs et de financement pour la restauration scolaire, périscolaire et extrascolaire pour la période 2025-2027

Le Conseil de Paris Centre,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14 ;

Vu la convocation adressée à chaque Conseiller le 22 novembre 2024 ;

Vu le rapport présenté par Karine BARBAGLI, Première adjointe au Maire de Paris Centre

Sur proposition de M. Ariel WEIL, Maire de Paris Centre,

DÉLIBÈRE :

Un avis favorable est donné à l'unanimité

Pour : 24

Contre : 0

Abstention : 0

NPPV : 0

CONSEIL DU SECTEUR CENTRE

DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU 3 DÉCEMBRE 2024

Nombre de conseillers en exercice : 24
Nombre de conseillers présents : 21
Nombre de votants : 21 (3 pouvoirs)
Nombre des suffrages exprimés : 24

2024 DASCO 121 - Délibération Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris – Caisse des écoles (Paris Centre) - Subvention 2025 (6 670 000 euros) pour la restauration scolaire, périscolaire et extrascolaire.

Le Conseil de Paris Centre,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14 ;

Vu la convocation adressée à chaque Conseiller le 22 novembre 2024 ;

Vu le rapport présenté par Karine BARBAGLI, Première adjointe au Maire de Paris Centre

Sur proposition de M. Ariel WEIL, Maire de Paris Centre,

DÉLIBÈRE :

Un avis favorable est donné à l'unanimité

Pour : 24
Contre : 0
Abstention : 0
NPPV : 0



CONSEIL DU SECTEUR PARIS CENTRE

DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU 3 DÉCEMBRE 2024

Nombre de conseillers en exercice : 24

Nombre de conseillers présents : 21

Nombre de votants : 21 (3 pouvoirs)

Nombre des suffrages exprimés : 24

2024 DASCO 166 - Délibération Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris – Vacances Arc-en-ciel – Convention de partenariat avec les Caisses des écoles relative aux séjours Vacances Arc-en-Ciel

Le Conseil de Paris Centre,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14 ;

Vu la convocation adressée à chaque Conseiller le 22 novembre 2024 ;

Vu le rapport présenté par Karine BARBAGLI, Première adjointe au Maire de Paris Centre

Sur proposition de M. Ariel WEIL, Maire de Paris Centre,

DÉLIBÈRE :

Un avis favorable est donné à l'unanimité

Pour : 24

Contre : 0

Abstention : 0

NPPV : 0

CONSEIL DU SECTEUR CENTRE

DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU 3 DÉCEMBRE 2024

Nombre de conseillers en exercice : 24
Nombre de conseillers présents : 21
Nombre de votants : 21 (3 pouvoirs)
Nombre des suffrages exprimés : 24

2024 DASCO 157 - Délibération Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris – Collèges publics en cité scolaire - Subventions d'équilibre (179 889 euros) au titre des services de restauration pour 2025

Le Conseil de Paris Centre,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14 ;

Vu la convocation adressée à chaque Conseiller le 22 novembre 2024 ;

Vu le rapport présenté par Karine BARBAGLI, Première adjointe au Maire de Paris Centre

Sur proposition de M. Ariel WEIL, Maire de Paris Centre,

DÉLIBÈRE :

Un avis favorable est donné à l'unanimité

Pour : 24
Contre : 0
Abstention : 0
NPPV : 0



CONSEIL DU SECTEUR PARIS CENTRE

DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU 3 DÉCEMBRE 2024

Nombre de conseillers en exercice : 24

Nombre de conseillers présents : 21

Nombre de votants : 21 (3 pouvoirs)

Nombre des suffrages exprimés : 24

2024 DASCO 159 - Délibération Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris – Collèges publics - Contribution (143 063 euros) de la Ville de Paris aux services de restauration et d'internat des collèges dotés d'un service de restauration autonome pour 2025

Le Conseil de Paris Centre,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14 ;

Vu la convocation adressée à chaque Conseiller le 22 novembre 2024 ;

Vu le rapport présenté par Karine BARBAGLI, Première adjointe au Maire de Paris Centre

Sur proposition de M. Ariel WEIL, Maire de Paris Centre,

DÉLIBÈRE :

Un avis favorable est donné à l'unanimité

Pour : 24

Contre : 0

Abstention : 0

NPPV : 0

CONSEIL DU SECTEUR CENTRE

DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU 3 DÉCEMBRE 2024

Nombre de conseillers en exercice : 24
Nombre de conseillers présents : 21
Nombre de votants : 21 (3 pouvoirs)
Nombre des suffrages exprimés : 24

2024 DJS 132 - Délibération Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris – Mise en oeuvre du dispositif Paris Jeunes Vacances pour l'année 2025

Le Conseil de Paris Centre,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14 ;

Vu la convocation adressée à chaque Conseiller le 22 novembre 2024 ;

Vu le rapport présenté par Jimmy BERTHÉ, Adjoint au Maire de Paris Centre

Sur proposition de M. Ariel WEIL, Maire de Paris Centre,

DÉLIBÈRE :

Un avis favorable est donné à l'unanimité

Pour : 24
Contre : 0
Abstention : 0
NPPV : 0



CONSEIL DU SECTEUR PARIS CENTRE

DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU 3 DÉCEMBRE 2024

Nombre de conseillers en exercice : 24

Nombre de conseillers présents : 21

Nombre de votants : 21 (3 pouvoirs)

Nombre des suffrages exprimés : 24

2024 DJS 133 - Délibération Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris – Mise en œuvre du dispositif Quartiers libres pour l'année 2025

Le Conseil de Paris Centre,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14 ;

Vu la convocation adressée à chaque Conseiller le 22 novembre 2024 ;

Vu le rapport présenté par Jimmy BERTHÉ, Adjoint au Maire de Paris Centre

Sur proposition de M. Ariel WEIL, Maire de Paris Centre,

DÉLIBÈRE :

Un avis favorable est donné à l'unanimité

Pour : 24

Contre : 0

Abstention : 0

NPPV : 0

CONSEIL DU SECTEUR CENTRE

DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU 3 DÉCEMBRE 2024

Nombre de conseillers en exercice : 24

Nombre de conseillers présents : 21

Nombre de votants : 21 (3 pouvoirs)

Nombre des suffrages exprimés : 24

2024 DLH 126 - Délibération Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris – Prorogation de la location de divers immeubles communaux à Paris Habitat OPH – Avenants à baux emphytéotiques.

Le Conseil de Paris Centre,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14 ;

Vu la convocation adressée à chaque Conseiller le 22 novembre 2024 ;

Vu le rapport présenté par Gauthier CARON-THIBAUT, Conseiller délégué de Paris Centre, Conseiller de Paris

Sur proposition de M. Ariel WEIL, Maire de Paris Centre,

DÉLIBÈRE :

Un avis favorable est donné à l'unanimité

Pour : 24

Contre : 0

Abstention : 0

NPPV : 0



CONSEIL DU SECTEUR PARIS CENTRE

DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU 3 DÉCEMBRE 2024

Nombre de conseillers en exercice : 24

Nombre de conseillers présents : 21

Nombre de votants : 21 (3 pouvoirs)

Nombre des suffrages exprimés : 24

2024 DLH 171 - Délibération Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris – Réalisation, 66 - 70 rue Réaumur (Paris Centre) d'un programme de rénovation de 21 logements sociaux par IMMOBILIÈRE 3F - Subvention (151 244 euros).

Le Conseil de Paris Centre,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14 ;

Vu la convocation adressée à chaque Conseiller le 22 novembre 2024 ;

Vu le rapport présenté par Gauthier CARON-THIBAUT, Conseiller délégué de Paris Centre, Conseiller de Paris

Sur proposition de M. Ariel WEIL, Maire de Paris Centre,

DÉLIBÈRE :

Un avis favorable est donné à l'unanimité

Pour : 24

Contre : 0

Abstention : 0

NPPV : 0

CONSEIL DU SECTEUR CENTRE

DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU 3 DÉCEMBRE 2024

Nombre de conseillers en exercice : 24

Nombre de conseillers présents : 21

Nombre de votants : 22 (3 pouvoirs)

Nombre des suffrages exprimés : 22

2024 DLH 177 - Délibération Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris – Réalisation, 35-37 rue Charlot (Paris centre) d'un programme de rénovation de 12 logements sociaux par ELOGIE-SIEMP - Subvention (112 792 €)

Le Conseil de Paris Centre,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14 ;

Vu la convocation adressée à chaque Conseiller le 22 novembre 2024 ;

Vu le rapport présenté par Gauthier CARON-THIBAUT, Conseiller délégué de Paris Centre, Conseiller de Paris

Sur proposition de M. Ariel WEIL, Maire de Paris Centre,

DÉLIBÈRE :

Un avis favorable est donné à l'unanimité

Pour : 22

Contre : 0

Abstention : 0

NPPV : 2 (V. Levieux, S. Wirden)



CONSEIL DU SECTEUR PARIS CENTRE

DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU 3 DÉCEMBRE 2024

Nombre de conseillers en exercice : 24

Nombre de conseillers présents : 21

Nombre de votants : 21 (3 pouvoirs)

Nombre des suffrages exprimés : 24

2024 DLH 178 - Délibération Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris – Réalisation, 16 rue de la Corderie (Paris centre) d'un programme de rénovation de 41 logements sociaux par Immobilière 3F-Subvention (841 906 euros)

Le Conseil de Paris Centre,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14 ;

Vu la convocation adressée à chaque Conseiller le 22 novembre 2024 ;

Vu le rapport présenté par Gauthier CARON-THIBAUT, Conseiller délégué de Paris Centre, Conseiller de Paris

Sur proposition de M. Ariel WEIL, Maire de Paris Centre,

DÉLIBÈRE :

Un avis favorable est donné à l'unanimité

Pour : 24

Contre : 0

Abstention : 0

NPPV :

CONSEIL DU SECTEUR CENTRE

DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU 3 DÉCEMBRE 2024

Nombre de conseillers en exercice : 24
Nombre de conseillers présents : 21
Nombre de votants : 22 (3 pouvoirs)
Nombre des suffrages exprimés : 22

2024 DLH 238 - Délibération Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris – Réalisation, dans divers arrondissements, de programmes de réhabilitation de logements ex-Loi 48 et de regroupement de chambres permettant la création de 16 logements sociaux par ELOGIE-SIEMP.

Le Conseil de Paris Centre,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14 ;

Vu la convocation adressée à chaque Conseiller le 22 novembre 2024 ;

Vu le rapport présenté par Gauthier CARON-THIBAUT, Conseiller délégué de Paris Centre, Conseiller de Paris

Sur proposition de M. Ariel WEIL, Maire de Paris Centre,

DÉLIBÈRE :

Un avis favorable est donné à l'unanimité

Pour : 22
Contre : 0
Abstention : 0
NPPV : 2 (V. Levieux, S. Wirden)



CONSEIL DU SECTEUR PARIS CENTRE

DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU 3 DÉCEMBRE 2024

Nombre de conseillers en exercice : 24

Nombre de conseillers présents : 21

Nombre de votants : 21 (3 pouvoirs)

Nombre des suffrages exprimés : 24

2024 DLH 244 - Délibération Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris – Réalisation, 54 rue du Roi de Sicile (Paris Centre) d'un programme de rénovation d'une résidence sociale comportant 15 logements avec création d'îlots de fraîcheur par 3F Résidences.

Le Conseil de Paris Centre,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14 ;

Vu la convocation adressée à chaque Conseiller le 22 novembre 2024 ;

Vu le rapport présenté par Gauthier CARON-THIBAUT, Conseiller délégué de Paris Centre, Conseiller de Paris

Sur proposition de M. Ariel WEIL, Maire de Paris Centre,

DÉLIBÈRE :

Un avis favorable est donné à l'unanimité

Pour : 24

Contre : 0

Abstention : 0

NPPV : 0

CONSEIL DU SECTEUR CENTRE

DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU 3 DÉCEMBRE 2024

Nombre de conseillers en exercice : 24

Nombre de conseillers présents : 21

Nombre de votants : 22 (3 pouvoirs)

Nombre des suffrages exprimés : 22

2024 DLH 306 - Délibération Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris – Réalisation, 46 rue des Gravilliers (Paris Centre) d'un programme de rénovation de 13 logements sociaux par ELOGIE-SIEMP - Subvention (109 687 euros).

Le Conseil de Paris Centre,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14 ;

Vu la convocation adressée à chaque Conseiller le 22 novembre 2024 ;

Vu le rapport présenté par Gauthier CARON-THIBAUT, Conseiller délégué de Paris Centre, Conseiller de Paris

Sur proposition de M. Ariel WEIL, Maire de Paris Centre,

DÉLIBÈRE :

Un avis favorable est donné à l'unanimité

Pour : 22

Contre : 0

Abstention : 0

NPPV : 2 (V. Levieux, S. Wirden)



CONSEIL DU SECTEUR PARIS CENTRE

DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU 3 DÉCEMBRE 2024

Nombre de conseillers en exercice : 24

Nombre de conseillers présents : 21

Nombre de votants : 22 (3 pouvoirs)

Nombre des suffrages exprimés : 22

2024 DLH 308 - Délibération Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris – Réalisation, 4 rue Thorel (Paris Centre) d'un programme de rénovation de 6 logements sociaux par ELOGIE-SIEMP - Subvention (50.625 €).

Le Conseil de Paris Centre,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14 ;

Vu la convocation adressée à chaque Conseiller le 22 novembre 2024 ;

Vu le rapport présenté par Gauthier CARON-THIBAULT, Conseiller délégué de Paris Centre, Conseiller de Paris

Sur proposition de M. Ariel WEIL, Maire de Paris Centre,

DÉLIBÈRE :

Un avis favorable est donné à l'unanimité

Pour : 22

Contre : 0

Abstention : 0

NPPV : 2 (V. Levieux, S. Wirden)

CONSEIL DU SECTEUR CENTRE

DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU 3 DÉCEMBRE 2024

Nombre de conseillers en exercice : 24

Nombre de conseillers présents : 21

Nombre de votants : 22 (3 pouvoirs)

Nombre des suffrages exprimés : 22

2024 DLH 309 - Délibération Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris – Réalisation, 43 rue Berger (Paris Centre) d'un programme de rénovation de 4 logements sociaux par ELOGIE-SIEMP - subvention (33 750 €).

Le Conseil de Paris Centre,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14 ;

Vu la convocation adressée à chaque Conseiller le 22 novembre 2024 ;

Vu le rapport présenté par Gauthier CARON-THIBAUT, Conseiller délégué de Paris Centre, Conseiller de Paris

Sur proposition de M. Ariel WEIL, Maire de Paris Centre,

DÉLIBÈRE :

Un avis favorable est donné à l'unanimité

Pour : 22

Contre : 0

Abstention : 0

NPPV : 2 (V. Levieux, S. Wirden)



CONSEIL DU SECTEUR PARIS CENTRE

DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU 3 DÉCEMBRE 2024

Nombre de conseillers en exercice : 24

Nombre de conseillers présents : 21

Nombre de votants : 22 (3 pouvoirs)

Nombre des suffrages exprimés : 22

2024 DLH 310 - Délibération Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris – Réalisation, 96 rue Quincampoix (Paris Centre) d'un programme de rénovation de 5 logements sociaux par ELOGIE-SIEMP - Subvention (42 187 euros)

Le Conseil de Paris Centre,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14 ;

Vu la convocation adressée à chaque Conseiller le 22 novembre 2024 ;

Vu le rapport présenté par Gauthier CARON-THIBAUT, Conseiller délégué de Paris Centre, Conseiller de Paris

Sur proposition de M. Ariel WEIL, Maire de Paris Centre,

DÉLIBÈRE :

Un avis favorable est donné à l'unanimité

Pour : 22

Contre : 0

Abstention : 0

NPPV : 2 (V. Levieux, S. Wirden)

CONSEIL DU SECTEUR CENTRE

DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU 3 DÉCEMBRE 2024

Nombre de conseillers en exercice : 24
Nombre de conseillers présents : 21
Nombre de votants : 22 (3 pouvoirs)
Nombre des suffrages exprimés : 22

2024 DLH 316 - Délibération Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris – Réalisation , 15 rue des Innocents (Paris Centre) d'un programme de rénovation de 12 logements sociaux par ELOGIE-SIEMP - Subvention (125 641 euros).

Le Conseil de Paris Centre,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14 ;

Vu la convocation adressée à chaque Conseiller le 22 novembre 2024 ;

Vu le rapport présenté par Gauthier CARON-THIBAUT, Conseiller délégué de Paris Centre, Conseiller de Paris

Sur proposition de M. Ariel WEIL, Maire de Paris Centre,

DÉLIBÈRE :

Un avis favorable est donné à l'unanimité

Pour : 22
Contre : 0
Abstention : 0
NPPV : 2 (V. Levieux, S. Wirden)



CONSEIL DU SECTEUR PARIS CENTRE

DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU 3 DÉCEMBRE 2024

Nombre de conseillers en exercice : 24

Nombre de conseillers présents : 21

Nombre de votants : 22 (3 pouvoirs)

Nombre des suffrages exprimés : 22

2024 DLH 182 - Délibération Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris – Réalisation, 13-15 rue du Croissant (Paris Centre) d'un programme d'acquisition-amélioration d'un logement social PLS par ELOGIE-SIEMP - Subvention 42 285 €

Le Conseil de Paris Centre,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14 ;

Vu la convocation adressée à chaque Conseiller le 22 novembre 2024 ;

Vu le rapport présenté par Gauthier CARON-THIBAUT, Conseiller délégué de Paris Centre, Conseiller de Paris

Sur proposition de M. Ariel WEIL, Maire de Paris Centre,

DÉLIBÈRE :

Un avis favorable est donné à l'unanimité

Pour : 22

Contre : 0

Abstention : 0

NPPV : 2 (V. Levieux, S. Wirden)

CONSEIL DU SECTEUR CENTRE

DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU 3 DÉCEMBRE 2024

Nombre de conseillers en exercice : 24

Nombre de conseillers présents : 21

Nombre de votants : 21 (3 pouvoirs)

Nombre des suffrages exprimés : 24

2024 DLH 247 - Délibération Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris – Réalisation 51 rue Saint Antoine (Paris Centre) d'un programme d'acquisition-amélioration comportant 7 logements (4 PLA I et 3 PLUS) par Paris Habitat. - Subvention (168 642 euros).

Le Conseil de Paris Centre,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14 ;

Vu la convocation adressée à chaque Conseiller le 22 novembre 2024 ;

Vu le rapport présenté par Gauthier CARON-THIBAUT, Conseiller délégué de Paris Centre, Conseiller de Paris

Sur proposition de M. Ariel WEIL, Maire de Paris Centre,

DÉLIBÈRE :

Un avis favorable est donné à l'unanimité

Pour : 24

Contre : 0

Abstention : 0

NPPV : 0



CONSEIL DU SECTEUR PARIS CENTRE

DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU 3 DÉCEMBRE 2024

Nombre de conseillers en exercice : 24

Nombre de conseillers présents : 21

Nombre de votants : 22 (3 pouvoirs)

Nombre des suffrages exprimés : 22

2024 DLH 338 - Délibération Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris – Réalisation, 39 rue de Poitou (Paris Centre) d'un programme d'acquisition-amélioration de 10 logements sociaux (4 PLA I - 3 PLUS - 3 PLS) par ELOGIE SIEMP – Subvention (764 711 euros).

Le Conseil de Paris Centre,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14 ;

Vu la convocation adressée à chaque Conseiller le 22 novembre 2024 ;

Vu le rapport présenté par Gauthier CARON-THIBAUT, Conseiller délégué de Paris Centre, Conseiller de Paris

Sur proposition de M. Ariel WEIL, Maire de Paris Centre,

DÉLIBÈRE :

Un avis favorable est donné à l'unanimité

Pour : 22

Contre : 0

Abstention : 0

NPPV : 2 (V. Levieux, S. Wirden)

CONSEIL DU SECTEUR CENTRE

DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU 3 DÉCEMBRE 2024

Nombre de conseillers en exercice : 24

Nombre de conseillers présents : 21

Nombre de votants : 21 (3 pouvoirs)

Nombre des suffrages exprimés : 24

2024 DLH 365 - Délibération Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris – Réalisation, 42 Rue de la Verrerie (Paris Centre) d'un programme d'acquisition-amélioration de 13 logements sociaux (8 PLA I - 5 PLUS) par la RIVP - Subvention (1 203 390 euros).

Le Conseil de Paris Centre,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14 ;

Vu la convocation adressée à chaque Conseiller le 22 novembre 2024 ;

Vu le rapport présenté par Gauthier CARON-THIBAUT, Conseiller délégué de Paris Centre, Conseiller de Paris

Sur proposition de M. Ariel WEIL, Maire de Paris Centre,

DÉLIBÈRE :

Un avis favorable est donné à l'unanimité

Pour : 24

Contre : 0

Abstention : 0

NPPV : 0



CONSEIL DU SECTEUR PARIS CENTRE

DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU 3 DÉCEMBRE 2024

Nombre de conseillers en exercice : 24

Nombre de conseillers présents : 21

Nombre de votants : 21 (3 pouvoirs)

Nombre des suffrages exprimés : 24

2024 DLH 367 - Délibération Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris – Réalisation 18 rue de Turbigo (Paris Centre) d'un programme d'acquisition-amélioration de 18 logements sociaux (10 PLAI - 8 PLUS) par la RIVP - Subvention (4 121 366 euros).

Le Conseil de Paris Centre,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14 ;

Vu la convocation adressée à chaque Conseiller le 22 novembre 2024 ;

Vu le rapport présenté par Gauthier CARON-THIBAUT, Conseiller délégué de Paris Centre, Conseiller de Paris

Sur proposition de M. Ariel WEIL, Maire de Paris Centre,

DÉLIBÈRE :

Un avis favorable est donné à l'unanimité

Pour : 24

Contre : 0

Abstention : 0

NPPV : 0

CONSEIL DU SECTEUR CENTRE

DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU 3 DÉCEMBRE 2024

Nombre de conseillers en exercice : 24

Nombre de conseillers présents : 21

Nombre de votants : 21 (3 pouvoirs)

Nombre des suffrages exprimés : 24

2024 DPE 41 - Délibération Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris – Approbation du Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA) de la Ville de Paris

Le Conseil de Paris Centre,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14 ;

Vu la convocation adressée à chaque Conseiller le 22 novembre 2024 ;

Vu le rapport présenté par Dorine BREGMAN, Adjointe au Maire de Paris Centre

Sur proposition de M. Ariel WEIL, Maire de Paris Centre,

DÉLIBÈRE :

Un avis favorable est donné à l'unanimité

Pour : 24

Contre : 0

Abstention : 0

NPPV : 0



CONSEIL DU SECTEUR PARIS CENTRE

DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU 3 DÉCEMBRE 2024

Nombre de conseillers en exercice : 24

Nombre de conseillers présents : 21

Nombre de votants : 21 (3 pouvoirs)

Nombre des suffrages exprimés : 24

2024 DVD 126 - Délibération Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris – Projet d'aménagement des abords de la Cathédrale Notre-Dame (Paris Centre) - Avenant n°1 à la convention de transfert de maîtrise d'ouvrage avec l'EPRND

Le Conseil de Paris Centre,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14 ;

Vu la convocation adressée à chaque Conseiller le 22 novembre 2024 ;

Vu le rapport présenté par Florent GIRY, Adjoint au Maire de Paris Centre

Sur proposition de M. Ariel WEIL, Maire de Paris Centre,

DÉLIBÈRE :

Un avis favorable est donné à l'unanimité

Pour : 24

Contre : 0

Abstention : 0

NPPV : 0

CONSEIL DU SECTEUR CENTRE

DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU 3 DÉCEMBRE 2024

Nombre de conseillers en exercice : 24

Nombre de conseillers présents : 21

Nombre de votants : 21 (3 pouvoirs)

Nombre des suffrages exprimés : 24

2024 DVD 129 - Délibération Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris – Projet de transformation des abords de Notre-Dame - Convention de partenariat et participation financière avec le CAUE pour les actions de médiation transitoire et de signalétique

Le Conseil de Paris Centre,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14 ;

Vu la convocation adressée à chaque Conseiller le 22 novembre 2024 ;

Vu le rapport présenté par Florent GIRY, Adjoint au Maire de Paris Centre

Sur proposition de M. Ariel WEIL, Maire de Paris Centre,

DÉLIBÈRE :

Un avis favorable est donné à l'unanimité

Pour : 24

Contre : 0

Abstention : 0

NPPV : 0



CONSEIL DU SECTEUR PARIS CENTRE

DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU 3 DÉCEMBRE 2024

Nombre de conseillers en exercice : 24

Nombre de conseillers présents : 21

Nombre de votants : 21 (3 pouvoirs)

Nombre des suffrages exprimés : 24

2024 SG 88 - Délibération Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris – Subvention de la Ville de Paris d'un dispositif audiovisuel pour assurer une retransmission gratuite de la cérémonie de réouverture de la Cathédrale Notre-Dame de Paris (Paris Centre)

Le Conseil de Paris Centre,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14 ;

Vu la convocation adressée à chaque Conseiller le 22 novembre 2024 ;

Vu le rapport présenté par Florent GIRY, Adjoint au Maire de Paris Centre

Sur proposition de M. Ariel WEIL, Maire de Paris Centre,

DÉLIBÈRE :

Un avis favorable est donné à la majorité

Pour : 19

Contre : 0

Abstention : 5 (A.Bouri, J. Boutault, C.

Faugeron, J-P Maurel, R. Rémy-Leleu)

NPPV : 0

CONSEIL DU SECTEUR CENTRE

DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU 3 DÉCEMBRE 2024

Nombre de conseillers en exercice : 24

Nombre de conseillers présents : 21

Nombre de votants : 21 (3 pouvoirs)

Nombre des suffrages exprimés : 24

V PC 2024 30 – Vœu présenté par Shirley WIRDEN relatif à la création d'un parcours mémoriel parisien autour de la persécution des femmes dans le cadre des « chasses aux sorcières »

Conformément à l'article L.2511-12 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'article 22 du Règlement Intérieur du Conseil du premier secteur de Paris Centre ;

Considérant les multiples travaux historiques révélant l'ampleur et la réalité de la « chasse aux sorcières » qui connut un pic du XV^e au XVI^e siècle en Europe et en Amérique du Nord et dont ont été victimes une majorité de femmes ;

Considérant qu'en 1484, le pape Innocent VIII condamne la « sorcellerie » et qu'en 1486 ce qui deviendra un best-seller est publié par Sprenger et Kramer : le Malleus maleficarum ou Marteau des sorcières visant principalement les femmes explique comment détecter les sorcières, comment les torturer et les condamner, aidant à trouver « la marque du Diable » sur le corps des femmes, sachant qu'il pouvait s'agir d'une tâche de naissance ou encore d'un grain de beauté ;

Considérant que des femmes ont été torturées et assassinées sous prétexte d'avoir pactisé, eu des relations sexuelles avec le diable et de pratiquer la sorcellerie ;

Considérant que ces persécutions ont eu lieu sans fondements, sur dénonciations par la rumeur publique ;

Considérant l'opportunité politique de ces persécutions comme moyens de réprimer la résistance paysanne et l'autonomie des femmes ;



CONSEIL DU SECTEUR PARIS CENTRE

DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU 3 DÉCEMBRE 2024

Considérant qu'à Paris quatre procès en sorcellerie condamnèrent au bûcher quatre femmes en 1390-1391 dont Jeanne de Brigue jeune paysanne dite La Cordelière, le 29 octobre 1390 et brûlée vive le 19 août 1391 sur la place aux Pourceaux après avoir été enfermée à la prison du Châtelet ;

Considérant qu'en France la décriminalisation de la sorcellerie date de 1682 ;

Considérant que le travail de reconnaissance de ces femmes assassinées est encore trop faible et le travail de mémoire inexistant ;

Considérant que des guides-conférenciers présentent cette thématique à Paris et trouvent un public désireux de mieux connaître cette part de notre Histoire ;

Considérant qu'aujourd'hui, les féminicides sont un fléau avec une femme qui meurt assassinée tous les trois jours sous les coups de son conjoint ou ex conjoint ; la lutte contre les violences faites aux femmes est une priorité nationale ;

Sur proposition des élu-es du groupe communiste, le Conseil de secteur Paris Centre demande :

- le travail et la création d'un parcours mémoriel parisien autour des persécutions à Paris
- d'instituer une cérémonie annuelle de commémoration sur la place de la place de l'Hôtel de Ville où un bûcher a eu lieu,

Après délibération, le vœu est adopté

Pour : 19

Contre : 0

Abstention : 5 (M. Figueroa, J. Rouet, A.

Sigwalt, C. Toriello, A. Véron)

CONSEIL DU SECTEUR CENTRE

DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU 3 DÉCEMBRE 2024

Nombre de conseillers en exercice : 24

Nombre de conseillers présents : 20

Nombre de votants : 20 (4 pouvoirs)

Nombre des suffrages exprimés : 24

V PC 2024 31 – Vœu présenté par le Groupe Changer Paris et l'Exécutif de Paris Centre, sur proposition d'Aurélien Véron, relatif à l'accès à l'Académie du climat

Conformément à l'article L.2511-12 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'article 22 du Règlement Intérieur du Conseil du premier secteur de Paris Centre ;

Considérant l'espace disponible à l'Académie du Climat,

Considérant les besoins des Conseils de quartiers pour leurs travaux, leurs activités et leurs réunions en commission, au-delà des espaces déjà à leur disposition (MVAC Perrée, Salle des Conseils de quartier de la Mairie de Paris Centre, Salle Brébion-Valla de la Mairie de Paris Centre, Salle polyvalente de la Mairie de Paris Centre, Centres Paris Anim', salles de QJ, etc.),

Considérant la définition de l'Académie du Climat, qui propose, selon son site Internet, de « très belles salles patrimoniales chargées d'histoire [qui] se transforment tour à tour en lieux de débat, d'échanges multiples, en ateliers de fabrication, en forum... Elles ont vocation à prendre les couleurs de celles et ceux qui les investissent quelques heures, une soirée ou une journée avec un large public ! Elles peuvent accueillir de 60 à 300 personnes »

Considérant les nombreux usages de l'Académie du Climat par la Mairie de Paris Centre (par exemple : permettre aux écoles et centres de loisir de Paris Centre de bénéficier des espaces et des ateliers de l'Académie du Climat, renforcer les liens entre les habitantes et les habitants de Paris Centre et l'Académie du Climat en leur garantissant la possibilité de participer aux différentes activités proposées par



CONSEIL DU SECTEUR PARIS CENTRE

DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU 3 DÉCEMBRE 2024

l'Académie du Climat, accueillir des événements organisés par la Mairie de Paris Centre à destination des riveraines et riverains),

Considérant la nature historique de l'ex-mairie du IV^e, lieu ouvert aux résidentes et résidents, et en particulier les Conseils de quartier,

La majorité des élu-e-s du Conseil de premier secteur Paris Centre demande :

que les Conseils de Quartier puissent se réunir, en concertation avec l'équipe de l'Académie du Climat, dans ce lieu symbolique de Paris Centre ;

que les habitant-e-s du secteur soient davantage associé-e-s à la gouvernance et à l'utilisation de l'Académie du Climat.

Après délibération, le vœu est adopté

Pour : 24

Contre : 0

Abstention : 0

CONSEIL DU SECTEUR CENTRE

DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU 3 DÉCEMBRE 2024

Nombre de conseillers en exercice : 24

Nombre de conseillers présents :

Nombre de votants :

Nombre des suffrages exprimés :

V PC 2024 32 – Vœu présenté par Aurélien Véron relatif au Lancement Conseil Sécurité & Prévention

Conformément à l'article L.2511-12 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'article 22 du Règlement Intérieur du Conseil du premier secteur de Paris Centre ;

Compte tenu de la Stratégie Nationale de Prévention de la Délinquance (SNPD) élaborée par l'État, fixant comme priorités la prévention de la délinquance des plus jeunes, la protection des personnes vulnérables, une implication renforcée de la population et de la société civile et une coordination accrue des acteurs mobilisés dans une gouvernance renouvelée,

Compte tenu des Contrats locaux signés entre le mois de novembre 2022 et le mois de juillet 2023,

Compte tenu de l'instauration dans ce cadre des Conseils de Sécurité et de Prévention de la Délinquance d'Arrondissements,

Compte tenu des priorités du nouveau schéma, signé en juin 2023, qui nous semblent en effet essentielles : les femmes victimes de violences, les victimes vulnérables et LGBTQI+ ainsi que les victimes mineures. Auxquels nous souhaitons ajouter les victimes des actes antisémites hélas en forte hausse,

Compte tenu du rythme de réunion prévu à minima une fois par an du Conseil de Sécurité et de Prévention de la Délinquance de Paris Centre, jamais encore réuni,



CONSEIL DU SECTEUR PARIS CENTRE

DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU 3 DÉCEMBRE 2024

Compte tenu du rôle essentiel de partage de l'information entre les institutions, les organismes publics et privés concernés, les collectifs de citoyens engagés de ce Conseil,

Compte tenu de son rôle favorisant la mise en œuvre d'outils, d'instances, de dispositifs communs dans le cadre d'une politique cohérente de prévention de la délinquance et de sécurité dans nos quartiers,

Nous demandons que le Conseil de Sécurité et de Prévention de la Délinquance de Paris Centre se réunisse enfin pour la première fois et se fixe un calendrier de réunions à partir de maintenant,

Nous attendons aussi que notre groupe Républicains & Libéraux y dispose d'un siège afin de pouvoir contribuer positivement aux efforts de cette instance.

Après délibération, le vœu est rejeté

Pour : 5 (M. Figueroa, J. Rouet, A. Sigwalt, C. Toriello, A. Véron)

Contre : 19

Abstention : 0

CONSEIL DU SECTEUR CENTRE

DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU 3 DÉCEMBRE 2024

Nombre de conseillers en exercice : 24
Nombre de conseillers présents : 20
Nombre de votants : 20 (4 pouvoirs)
Nombre des suffrages exprimés : 24

V PC 2024 34 – Vœu présenté par Martine Figueroa et les élus du groupe Union Capitale relatif à la bonne régulation des places de dépose-minute pour autocars rue de l'amiral de Coligny.

Conformément à l'article L.2511-12 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'article 22 du Règlement Intérieur du Conseil du premier secteur de Paris Centre ;

Considérant la mise en place de la ZTL le 1er novembre 2024 sur le périmètre de Paris Centre, et que les cars de tourisme pourront continuer à desservir la zone s'ils ne sont pas en transit ;

Considérant le soutien des habitants de Paris Centre, pour le réaménagement significatif de la place du Louvre faisant davantage de place aux piétons, à la végétation et aux transports en commun ;

Considérant qu'aujourd'hui la rue de l'amiral de Coligny est utilisée des 2 cotés par des cars de tourisme, en particulier pour les visiteurs du musée du Louvre et de la Samaritaine ;

Considérant qu'il est interdit pour les autocars d'y stationner, mais que le dépose-minute est autorisé pendant la durée nécessaire aux voyageurs pour monter ou descendre, moteur arrêté ;

Considérant qu'en pratique, ce principe de dépose minute n'est pas respecté et se transforme régulièrement en stationnement de plus longue durée, en particulier sur la partie impaire à savoir deux places face à l'église et deux autres places face à l'immeuble du 2 rue de l'amiral de Coligny ;

Considérant que le stationnement moteur allumé, parfois de plusieurs autocars simultanément, représente un réel manquement aux interdictions, et occasionne de la pollution de l'air et des nuisances sonores ;



CONSEIL DU SECTEUR PARIS CENTRE

DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU 3 DÉCEMBRE 2024

Considérant que les autocars stationnent en toute illégalité côté pair sur les couloirs de bus ;

Considérant qu'il existe des emplacements dédiés aux autocars de tourisme à Paris, au sein du parking du Carrousel-Louvre (71 places), qui peut permettre d'accueillir les autocars et leurs chauffeurs une fois le dépose minute réalisé ;

Martine Figueroa et les élus du groupe Union Capitale, émettent le vœu que la Mairie de Paris Centre et la Ville de Paris :

- Continuent de mobiliser la police municipale pour verbaliser les stationnements abusifs d'autocars rue Amiral de Coligny, et informent régulièrement des verbalisations les élus de Paris Centre
- Poursuivent le dialogue avec l'établissement public du Louvre et la Samaritaine pour résorber le problème rencontré avec les autocars qui les desservent ;
- Identifient des lieux adaptés pour accueillir les autocars une fois le dépose minute réalisé, par exemple par l'amélioration des aménités proposées aux chauffeurs dans le parking du Louvre pour le rendre plus attractif et incitatif ;
- Etudient l'interversion de la place de bus du 2 rue de l'amiral de Coligny avec l'emplacement des 2 roues et vélos de la place du Louvre, pour éloigner les emplacements des immeubles habités.

Après délibération, le vœu est adopté

Pour : 24

Contre : 0

Abstention : 0

CONSEIL DU SECTEUR CENTRE

DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU 3 DÉCEMBRE 2024

Nombre de conseillers en exercice : 24

Nombre de conseillers présents : 20

Nombre de votants : 20 (4 pouvoirs)

Nombre des suffrages exprimés : 24

V PC 2024 35 – Vœu présenté par Martine Figueroa avec le soutien de nombreux habitants, relatif à la mise en place de solutions pour les personnes sans-abris dans Paris Centre.

Conformément à l'article L.2511-12 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'article 22 du Règlement Intérieur du Conseil du premier secteur de Paris Centre ;

Considérant que lors de la Nuit de la Solidarité du 25 au 26 janvier 2024, 3 492 personnes sans-abri ont été recensées à Paris, soit une augmentation de 16 % par rapport à 2023 ;

Considérant que cette hausse significative témoigne d'une situation préoccupante, notamment dans les arrondissements du centre de Paris où la concentration de personnes sans-abri est particulièrement élevée ;

Considérant que l'absence de conditions d'hygiène adéquates et la montée des tensions peuvent rapidement devenir dangereuses pour tous, comme l'ont signalé plusieurs associations locales ;

Considérant l'importance d'impliquer les habitants et les associations locales pour soutenir les initiatives en faveur des personnes sans-abri, dans un esprit de solidarité et de coopération ;

Considérant l'urgence de renforcer les dispositifs existants face à une situation de précarité croissante, notamment en augmentant les effectifs de l'UASA (Unité d'assistance aux personnes sans-abri) pour répondre à l'évolution du nombre de personnes sans-abri dans Paris Centre.

Considérant qu'il est crucial que l'état et la mairie collaborent pour trouver des solutions durables



CONSEIL DU SECTEUR PARIS CENTRE

DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU 3 DÉCEMBRE 2024

Martine Figueroa et les élus du groupe Union Capitale, émettent le vœu que la Mairie de Paris Centre :

1. Mette en place des structures d'accueil temporaires adaptées, équipées d'installations sanitaires adéquates et d'espaces sécurisés pour accueillir les publics vulnérables (enfants, personnes âgées, femmes isolées, etc.).
2. Renforce les effectifs de l'UASA (Unité d'assistance aux personnes sans-abri), afin de répondre à l'augmentation du nombre de personnes en situation de précarité dans Paris Centre.
3. Implémente des mesures de médiation et de prévention des conflits pour garantir la sécurité de tous dans ces structures temporaires et dans l'espace public.
4. Mobilise et soutienne les initiatives locales des habitants, notamment en facilitant la communication entre les riverains et les autorités compétentes pour signaler les besoins et proposer des actions concrètes.
5. Accélère la coordination avec l'État pour développer des solutions pérennes, incluant l'accès à un logement digne et des programmes d'accompagnement social adaptés.

Après délibération, le vœu est rejeté

Pour : 5 (M. Figueroa, J. Rouet, A. Sigwalt, C. Toriello, A. Véron)
Contre : 19
Abstention : 0